



Assemblée générale de l'ASBL l'Abreuvoir
le vendredi 29 février 2008 à 20h

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans un précédent courrier, et pour des raisons d'organisation, la date de l'assemblée générale de l'ASBL l'Abreuvoir est fixée au vendredi 29 février 2008, à 20h à l'église du village.

Vous le savez maintenant, la vie associative du village de Parette est gérée par l'ASBL L'Abreuvoir. Chaque ASBL est tenue de réunir l'assemblée générale de ses membres une fois par an pour valider les comptes, élire les nouveaux membres, voter des propositions, etc.

Les membres de l'ASBL seront convoqués par courrier séparé et de manière nominative, mais tous les habitants de Parette sont les bienvenus à cette réunion. C'est l'occasion pour chacun de devenir membre ou de donner son avis sur tel ou tel sujet.

Entre autres, les sujets suivants seront abordés lors de l'assemblée générale :

- Approbation des comptes de l'ASBL
- Echos de la fête du Parc Naturel à Parette
- Projets futurs pour le village
- Acceptation de nouveaux membres
- Autres ...

N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette réunion où nous espérons vous voir nombreux...